



Droit de preemption pour un terrain utiliser par un cultivateur

Par mic_old, le 07/07/2007 à 22:47

bonjour, je possede un terrain en belgique (prairie de 1 ha 50 ca)le cultivateur qui utilise ce terrain veut me le racheter a un prix qui ne me convient pas du tout car il ne me donne que la moitier du prix qu'il vaut, je ne sais pas quoi faire car il me menace de me metre au tribunal si je ne lui vend pas.

que dois-je faire pour recuperer mon terrain et le vendre au prix qu'il vaut sans risquer de passer par le tribunal?

je vous remercie d'avance.